

Le grand remède

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 33

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204415>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



A la Grande-Robellaz.

Le chalet de la Petite-Robellaz, au nord du Chasseron, sur le versant neuchâtelois, est bien connu des habitants de Sainte-Croix, de Mauborget, de Grandson, et d'une grande partie du Val-de-Travers. Le dimanche, c'est le rendez-vous favori des promeneurs de Butttes. Il s'y trouve une auberge où l'on débite de bon vin frais et dont les parois sont ornées de fresques originales représentant des scènes de chasse et des tableaux de la montagne.

On va moins à la Grande-Robellaz, d'abord parce que ce chalet est plus écarté, et puis parce qu'en fait de rafraîchissements on ne peut s'y procurer que de l'eau de citerne. Le lait y fait défaut, cette année-ci; du moins n'y en a-t-il que tout juste pour les besoins des bergers, le grand troupeau commis à leur garde se composant de cent vingt génisses et seulement de deux ou trois vaches.

De Sainte-Croix, on arrive là-haut, en deux heures, par le col des Etroits et par la jolie route qui descend doucement au défilé de Noirvaux, à travers des sapinières et le long de la Noiraigue. Sauf un chalet neuf assez coquet, campé au bord de ce ruisseau, on ne rencontre pas de maisons avant la scierie et l'auberge avec bureau de poste de Noirvaux d'En-Bas. Ces deux bâtiments sont situés déjà sur le territoire du canton de Neuchâtel. On peut aller de là : dans le charmant vallon vaudois de la Deneyriaz, d'un aspect plus alpestre que jurassique; au Chasseron; à la Côte-aux-Fées, par un petit sentier rocailleux; à la Grande-Robellaz et à d'autres chalets à l'ouest du Chasseron. C'est le point où la route de Sainte-Croix au Val de Travers commence à s'étrangler entre des pentes si resserrées et si abruptes qu'elle passe en tunnel à travers un épaulement appelé la Roche-Percée. Ce nom s'expliquait, avant même la construction de la chaussée, par l'existence de la Grotte-aux-Fées, curieuse galerie naturelle qui troue la montagne de part en part, à une centaine de mètres au-dessus du ruisseau.

Si vous demandez à l'aubergiste de Noirvaux d'En-Bas le chemin de la Grande-Robellaz, il vous montrera en face de sa maison, à côté d'une grande roue de moulin, un sentier qui franchit sur des dalles de calcaire le clair ruisseau de la Deneyriaz et s'élève en zigzaguant à gauche dans un pâturage. Au bout de dix minutes de montée, cette petite voie débouche sur le plateau herbeux du Grand-Suvagnier, dont le chalet est perché sur un rocher tombant à pic dans la gorge de Noirvaux. Le touriste qui vient pour la première fois en ces parages et qui ne possède pas de carte géographique, éprouve quelque embarras en voyant le chemin s'effacer complètement dans le gazon. Il le retrouve cependant bientôt qui descend quelque peu, pour écharper à plat une pente boisée, jusqu'à une hutte de charbonniers à côté d'une fontaine rustique, et qui grimpe hardiment, à partir de là, au haut de la prairie du Petit-Suvagnier, puis à travers une forêt forte-

ment inclinée. Deux ou trois minutes après avoir quitté celle-ci, on voit se dessiner, à côté d'une lignée de robustes fayards, la silhouette du chalet de la Grande-Robellaz.

Le Jura possède maint recoin plus pittoresque que ce pâturage perdu dans les noirs joux. Il en est peu, en revanche, où l'on goûte plus profondément le charme de la solitude et les joies simples de la vie pastorale. A l'ouest ondulent les croupes allongées de l'océan de verdure qui s'étend de Pontarlier à la Brévine et jusqu'au delà de la vallée du Doubs. Aucun autre panorama ne s'offre aux regards. Le murmure de la Noiraigue n'arrive plus en ces lieux. On n'entend pour tous bruits que le souffle du vent, la voix forte d'Emile, le grand berger de la Grande-Robellaz, hélant ses génisses, et le tintement des sonnailles, qu'on appelle ici des « potets ».

Aux épicuriens, la table du chalet ferait faire la grimace. Du pain, du lait, de la tomme et du jus de citerne, voilà tout le menu. Pour le varrier, on n'a que la ressource d'intervenir l'ordre des mets. Mais nous allions oublier l'appétitif : il consiste à quérir au Grand-Suvagnier le pain qu'on apporte de Sainte-Croix et à courir après les vaches dont le rôle est de fournir l'aliment par excellence des habitants de la Grande-Robellaz. Cette chasse dure parfois deux heures, car les précieuses laitières disparaissent volontiers au fond des forêts qui hérissent la montagne, quand encore elles ne s'égarèrent pas dans quelque pâturage voisin ou sur des roches escarpées, par la faute de passants oublieux de refermer les clôtures.

Ce devoir élémentaire, qui commande de tirer après soi les barrières des passages, est le commencement de la sagesse, partout où paissent des troupeaux; on ne le transgresserait plus si l'on savait le mal que son inobservation donne aux vachers et les dangers auxquels elle peut exposer le bétail.

Ce ne sont pas les campagnards qui commettent jamais pareille négligence quand, par quelque beau dimanche, ils montent à la Grande-Robellaz pour prendre des nouvelles des bêtes à cornes qu'ils confient à l'« amodieur », de mai à octobre. Oh! les bonnes parties que ces visites au chalet et combien l'on oublie la fatigue de plusieurs heures de marche en voyant l'embonpoint de *Princesse*, la douce vache au manteau blond, ou du « modzon » auquel son air satisfait a valu le nom de *Parfait bonheur!*

Si l'air de la montagne exerce le même heureux effet sur le physique des animaux, il agit de diverse sorte sur leur tempérament : les uns y deviennent un tantinet sauvages et ne se laissent aborder que par surprise; d'autres prennent des allures guerrières qui se traduisent par des charges folles, la queue en l'air, ou par des coups de cornes lancés aux compagnons de villégiature issus d'autres étables; on en voit enfin qui sont doux et familiers comme des moutons, et qui, recherchant la société humaine, se tiennent constamment autour du

chalet. De ce nombre est *Marquis*, le taureau, âgé de deux ans, qui règne sur le troupeau. *Marquis* aime à être caressé par Alfred, gentil petit berger de Champvent, pas plus haut qu'une botte; il se laisse même attacher à l'étable par de jeunes citadins avec lesquels il n'a pas tardé à faire bonne connaissance.

Ni lui, ni ses compagnes plus vives n'effraient le gibier, qui semble pulluler en cette région. Il n'y a presque pas de jour où les basses branches des sapins ne frémissent du vol lourd des coqs de bruyère; quant aux lièvres, ils se promènent en plein jour au milieu du troupeau. On en a même vu jouer à cache-cache avec un veau, autour d'un buisson.

Dites donc, si vous l'osez, que la Grande-Robellaz n'est pas une Arcadie! V. F.

Pensée. — Les situations sont comme les écheyaux de fil ou de soie; pour en tirer parti, il suffit de les prendre par le bon bout.

Le grand remède. — Une dame, souffrant de douleurs névralgiques, écrit à son médecin :

« Mon cher docteur,

» Ayez la bonté de venir au plus tôt, j'ai mes névralgies. Veuillez prendre votre seringue à mort fine ».

Le seuil de la politesse. — Deux garçons de café, un ancien et un débutant, sont en conversation.

— Quand le client donne un sou de pourboire, faut-il remercier? demande le plus jeune.

— Jamais, répond l'ancien; la politesse ne commence qu'à quatre sous.

Dévouement. — Une brave paysanne, à qui M. et M^{me} R. ont confié leur nouveau-né, leur donnait l'autre jour des nouvelles du bébé, et terminait sa lettre par ces mots :

« Je suis, monsieur, madame, votre nourrice pour la vie ».

Plus malins que nous.

QUE ne donneraient certaines personnes pour pouvoir revendiquer le titre de « bon tireur ». En Suisse, particulièrement, c'est un titre fort bien porté.

Mais, pour bien tirer, il faut de l'adresse, et tout le monde n'en a pas. Ou bien on la reçoit de la nature, ou bien on ne l'acquiert que par une longue pratique, qui exige beaucoup de temps et d'argent.

Oui, c'est vrai, il faut de l'adresse, à défaut de mieux, car nos ancêtres, qui pourraient encore, quoi qu'on dise, nous en apprendre long sur bien des points, possédaient des recettes pour bien tirer au fusil.

En voici deux qui sont à la portée de tout le monde.

Pour tirer adroitement au fusil, je lis sous le titre : *Secret pour tirer à la scèbe*, « faut acheter pour un bache de grace humaine, un ba-